



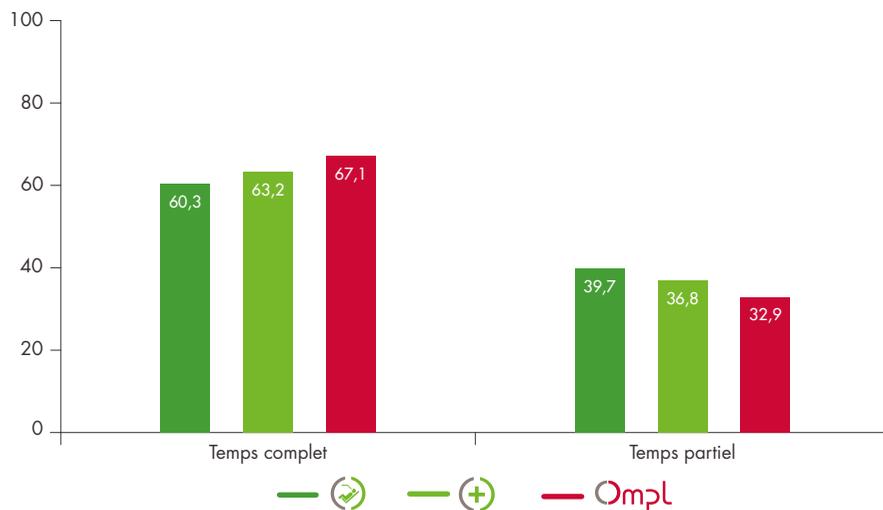
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des cabinets dentaires, à partir des données de la **DADS 2008-2016** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART IMPORTANTE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de la moitié des salariés de la branche travaillent à temps complet.

Répartition des salariés par durée du temps de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.



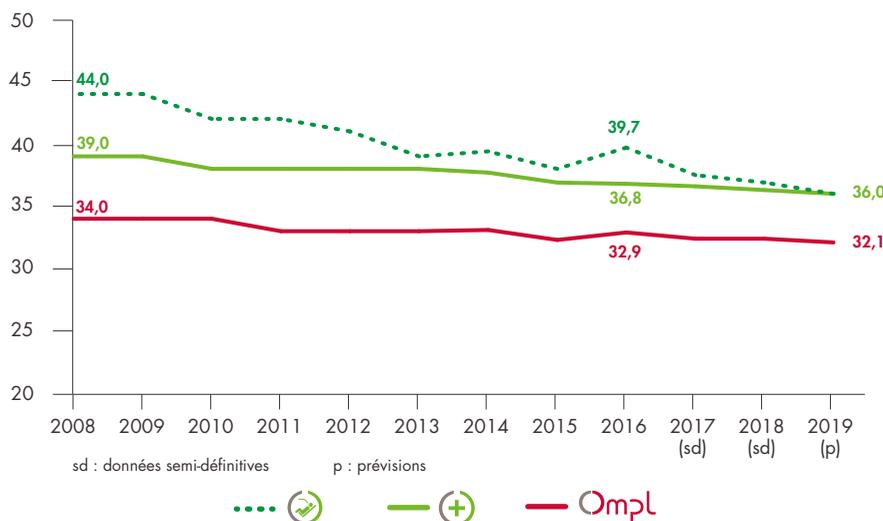
REPLI DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Par rapport à 2008, le taux de salariés à temps partiel dans la branche tend à diminuer jusqu'en 2016.

Il baisse de 4,3 points.

Les prévisions pour les années 2017 à 2019 anticipent le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de salariés à temps partiel (%)



Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.

Secteur santé

Branche professionnelle

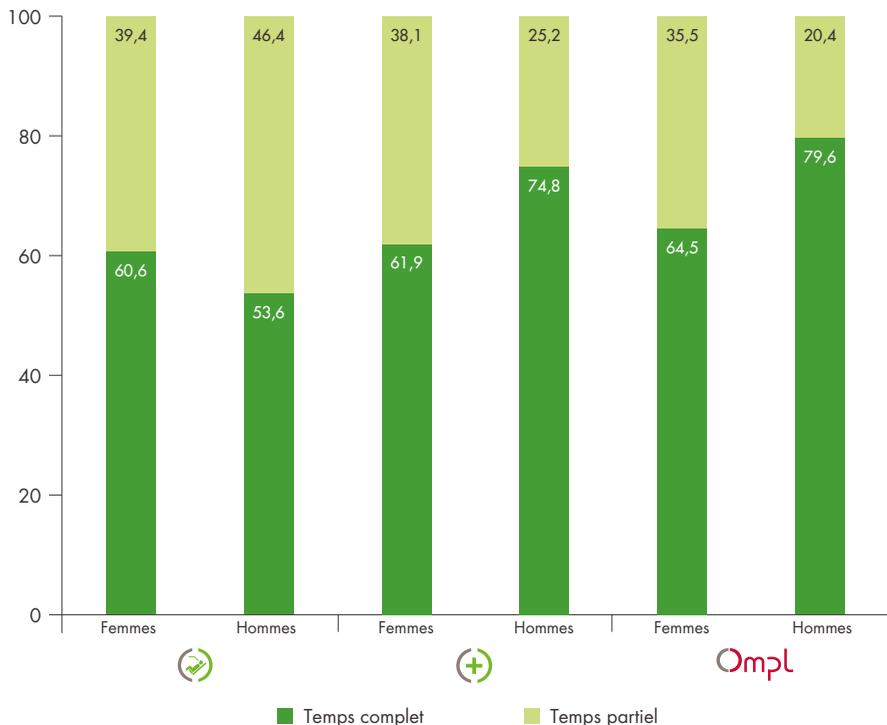
Cabinets dentaires



MASCULINISATION MARQUÉE DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Dans la branche, les femmes travaillent beaucoup moins souvent à temps partiel que les hommes (+7 points).

Répartition des salariés par genre et temps de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans la branche, le taux d'emploi à temps partiel progresse avec l'âge. Ainsi, le travail à temps partiel concerne la moitié des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 18,4 points à celui des salariés de moins de 35 ans.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge (%)



Source : Insee, DADS 2016.



OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers, qui occupent principalement des emplois liés à l'entretien des locaux, et chez les cadres

Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de salariés à temps partiel au sein de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les Pays de la Loire (48,6 %) et atteint un minimum pour les DOM (29,6 %).

Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	60,4	46,5	39,7
Professions intermédiaires	33,2	27,3	24,0
Employés	37,0	37,9	34,0
Ouvriers	87,1	62,4	60,3
Ensemble	39,7	36,8	32,9

Source : Insee, DADS 2016.

Part de salariés à temps partiel par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	42,6	42,0	37,0
Bourgogne-Franche-Comté	44,5	40,4	37,7
Bretagne	42,7	39,3	35,1
Centre-Val de Loire	33,3	34,1	31,5
Corse	34,1	27,8	25,7
DOM	29,6	22,5	21,6
Grand Est	42,7	38,9	36,3
Hauts-de-France	44,2	39,6	35,5
Île-de-France	30,2	30,5	26,6
Normandie	39,3	38,3	35,1
Nouvelle-Aquitaine	41,1	35,4	32,2
Occitanie	44,2	38,3	35,3
Pays de la Loire	48,6	41,0	36,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	40,4	35,2	32,6
Ensemble	39,7	36,8	32,9

Source : Insee, DADS 2016.